

## Fonctionnement et dynamique des exploitations familiales dans la région de Podrinje-Kolubara

Kristic B.

in

Abaab A. (ed.), Campagne P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Fragata A. (ed.), Zagdouni L. (ed.). *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives*

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12

1997

pages 75-84

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI971294>

To cite this article / Pour citer cet article

Kristic B. **Fonctionnement et dynamique des exploitations familiales dans la région de Podrinje-Kolubara.** In : Abaab A. (ed.), Campagne P. (ed.), Elloumi M. (ed.), Fragata A. (ed.), Zagdouni L. (ed.). *Agricultures familiales et politiques agricoles en Méditerranée : enjeux et perspectives.* Montpellier : CIHEAM, 1997. p. 75-84 (Options Méditerranéennes : Série B. Etudes et Recherches; n. 12)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Fonctionnement et dynamique des exploitations familiales dans la région de Podrinje-Kolubara

**Branko Krstic**

Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade (Yougoslavie)

**Résumé.** Les exploitations familiales de la région de Podrinje-Kolubara sont classées selon les quatre critères suivants : la collaboration des exploitations familiales avec la coopérative agricole, la taille de l'exploitation familiale, l'engagement du chef d'exploitation dans l'exploitation même ou en dehors ainsi que celui des membres du ménage. Cet article comprend l'étude comparée des caractéristiques de ces groupes d'exploitations et les conclusions qui en ont été tirées. Enfin, la synthèse de ce texte porte sur la hiérarchisation des critères utilisés et sur l'analyse plus approfondie de la création et du devenir des exploitations pluriactives.

**Mots clés.** Exploitation agricole familiale - Agriculture à temps partiel - Système d'exploitation agricole - Revenu agricole - Revenu complémentaire - Coopérative de producteurs - Activité complémentaire des ruraux - Développement rural - Yougoslavie

**Title.** *The functioning and dynamics of family farms in the Podrinje-Kolubara region*

**Abstract.** *The family farms in the Podrinje-Kolubara region are classified according to the four following criteria: collaboration between family farms and the agricultural co-operative, the size of the family farm, the involvement of the holding operator in the farm or outside it and that of the members of the household. The article includes comparative study of the characteristics of these groups of holdings and the conclusions drawn from this. Finally, a synthesis covers the ranking of the criteria used and deeper analysis of the creation and fate of pluriactive holdings.*

**Keywords.** *Family farm - Part-time farming - Farming system - Farm income - Supplementary income - Producer co-operative - Supplementary jobs of rural people - Rural development - Yugoslavia*

## I – Introduction

La plus grande partie des capacités de production agricole en Yougoslavie est la propriété des exploitations agricoles familiales ; la production agricole nationale vient donc, pour la plus grande part, de ces unités de production. En conséquence, aucune politique agricole ne peut être menée avec succès sans prendre en compte les caractéristiques du fonctionnement de ces exploitations ainsi que leur développement. Nous avons étudié les modalités de fonctionnement des exploitations familiales de la région de Podrinje-Kolubara, située entre 60 et 180 km au sud-ouest de Belgrade. Ce territoire comprend environ 540 000 habitants dont 40 % de population agricole. La région dispose approximativement de 395 000 hectares de terres agricoles dont 93 % sont la propriété des exploitations agricoles familiales. Ces dernières fournissent 85 % du blé, 94 % du maïs, 100 % du lait de vache, 100 % des légumes, etc., de la production nationale.

Les recherches sur les exploitations familiales dans cette région ont débuté en 1976 et se sont terminées en 1990. Le projet de recherche peut être divisé en quatre phases.

La première phase de la recherche a été réalisée entre 1976 et 1979. Elle ne comprenait que 20 exploitations situées dans la zone de Valjevska Kamenica. Les résultats de cette recherche sont présentés dans l'étude intitulée : «*Modèles des exploitations agricoles orientées vers la production du bétail*» (Krstic, 1987).

Les trois dernières phases de la recherche ont été réalisées dans le cadre d'un projet lié aux activités du RAFAC.

La deuxième phase a été accomplie sur deux ans, 1986 et 1987. L'échantillon des 20 exploitations enquêtées lors de la première phase a été repris et a été complété par 45 autres exploitations familiales de la même zone, soit au total 65 unités de production agricole englobées dans la nouvelle enquête. De cette deuxième phase de recherche, a été réalisée une étude ayant pour titre : «*Systèmes de production et changements structuraux des exploitations familiales à Valjevaska Kamenica*» (Bukorovic et Krstic, 1988).

En 1988, débuta la troisième phase dans laquelle le nombre d'exploitations enquêtées a été porté à 138, l'étude étendue à deux nouvelles zones et le contenu de la recherche approfondi. Les résultats de cette phase ont été publiés sous le titre : «*Le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales dans la commune de Valjevo*» (Bukorovic et Krstic, 1988).

Le programme des recherches en 1989 concernait la quatrième phase caractérisée par un nouvel élargissement de l'enquête à toute la région de Podrinje-Kolubara, par l'augmentation du nombre d'exploitations enquêtées (202 au total) et par une étude plus approfondie des exploitations agricoles familiales pluriactives. Les résultats de ces travaux ont été publiés dans l'étude intitulée: «*Influence des revenus extérieurs sur le fonctionnement, la reproduction et l'avenir de la production agricole dans les exploitations pluriactives*» (Bukorovic et Krstic, 1991).

Les pages qui suivent représentent une synthèse des quatre études pré-citées.

Pour pouvoir examiner les caractéristiques du fonctionnement des exploitations, nous avons choisi les deux approches suivantes :

- l'analyse rétrospective des 20 exploitations enquêtées entre 1976 et 1979 et, par la suite, en 1986 et 1987 ;
- la classification des exploitations à partir des critères suivants :
  - l'engagement des membres du ménage dans l'exploitation,
  - l'engagement du chef d'exploitation,
  - le degré de collaboration des exploitations familiales avec la coopérative agricole,
  - la surface de l'exploitation.

Les classes ainsi formées ont été comparées selon leurs systèmes de production et, aussi, à partir d'autres critères précisés ci-après.

## II – Analyse rétrospective des 20 exploitations

Ce groupe comprend les exploitations économiquement fortes, ayant une collaboration avec la coopérative agricole. D'après cette analyse, les exploitations agricoles familiales présentent les caractéristiques suivantes :

**1.** Pendant la période considérée, on observe une tendance à la réduction du nombre des membres du ménage qui est passé de 7,14 à 5,80 ainsi que celle du nombre d'actifs agricoles qui a chuté de 4,2 à 3,5. Malgré tout, le nombre d'heures travaillées est suffisant pour satisfaire aux besoins de l'exploitation et, par conséquent, aucune des exploitations enquêtées n'engage de main-d'oeuvre supplémentaire. Dans de rares cas, en pleine saison, le besoin de main-d'oeuvre dépasse la disponibilité des actifs agricoles familiaux. Ces besoins sont en partie satisfaits par l'aide mutuelle. A partir du calendrier agricole, d'une part, et de la disponibilité de la main-d'oeuvre familiale, d'autre part, on a constaté que, pour l'exploitation agricole moyenne de l'échantillon, il existe malgré tout un déficit de main-d'oeuvre de 20 à 30 %. Il est alors comblé par la mécanisation des procédés de travail.

**2.** Pendant la période étudiée, on assiste simultanément à une légère augmentation de la superficie moyenne des terres agricoles et à une augmentation des formes intensives de l'utilisation de la terre.

**3.** Parallèlement à l'augmentation de la taille moyenne de l'exploitation, le degré de mécanisation des exploitations a augmenté lui aussi. Le nombre de tracteurs par exploitation a augmenté de 0,9 à 1,7 et le nombre de kW du parc mécanisé par hectare de terre labourable est passé de 2,93 à 8,15.

Par ailleurs, le développement de la mécanisation a aussi concerné les opérations liées aux traitements du sol, aux soins divers donnés aux cultures, à la cueillette des fruits et à leur transport. Malgré cela, la mécanisation reste toujours insuffisante pour les opérations d'émondage et la cueillette des fruits.

Pour l'élevage, la mécanisation s'est développée particulièrement dans les exploitations produisant du lait : elles se sont équipées d'appareils de traite mécanique et d'abreuvoirs automatiques. Dans les étables les plus récentes, le nettoyage est mécanisé.

4. Les modifications du système de culture ont amené une augmentation de la part de la production végétale (légumes et plantes fourragères) dans la production totale de l'exploitation agricole, ce qui traduit une utilisation plus intensive des surfaces arables. Ce changement est avant tout conditionné par la hausse des prix des légumes et ceux des produits animaux comparativement à celui du blé.

5. Les rendements de la plupart des produits agricoles à la fin de cette période de dix ans ont été moins importants qu'à son début. Deux causes principales sont à l'origine de ce phénomène :

- l'une climatique : la sécheresse qui a sévi en 1986 et 1987 ;
- l'autre économique : pendant cette période, les prix des semences améliorées, des engrais minéraux, du pétrole, des produits phytosanitaires et autres intrants ont augmenté plus vite que les prix des produits agricoles. Les producteurs ont réagi en réduisant l'intensification de la production et, ceci, par le biais d'une baisse des investissements et de l'utilisation d'intrants.

En ce qui concerne la production fruitière, une nouvelle espèce – le framboisier – a été introduite dans cette région ; elle représente, à la fin de la période étudiée, plus de 40 % de la production fruitière. Le développement de la production fruitière a été réalisé grâce à l'existence d'unités industrielles de transformation des fruits, nombreuses dans la zone, et pratiquant une politique de collaboration avec les exploitations familiales qui leur fournissent les matières premières.

Quant à l'élevage, toujours durant la période considérée, il est caractérisé par le développement important d'une activité spécifique : l'engraissement des boeufs. Ce phénomène est la conséquence des orientations prises par la coopérative agricole de cette zone qui a soutenu, par différentes mesures, les producteurs agricoles souhaitant pratiquer l'engraissement des boeufs. Ces mesures concernent plus particulièrement les crédits pour la construction des bâtiments, l'achat des veaux destinés à l'engraissement ainsi que celui des aliments concentrés nécessaires à cette activité, l'assistance technique aux producteurs, l'assurance de racheter les boeufs engraisés aux producteurs.

6. Les exploitations agricoles familiales ont réussi, pendant la période étudiée, à améliorer leurs résultats économiques et, ce, malgré les conditions instables de l'économie.

Ce succès a tout d'abord été réalisé grâce à l'habileté exceptionnelle dont ont fait preuve les exploitants agricoles dans les changements des structures de production. Dans cette période relativement courte, ils ont réussi à introduire de nouvelles productions d'une haute valeur marchande, c'est-à-dire des produits destinés principalement à l'exportation (framboises, plants d'arbres fruitiers, prunes, boeufs engraisés). Les services spécialisés leur ont donné un précieux concours par l'intermédiaire des coopératives agricoles.

### **III – Comparaison des exploitations monoactives et des exploitations pluriactives**

La classification des unités de production agricoles en exploitations monoactives et pluriactives est fondée sur l'activité professionnelle des membres du ménage. L'analyse de 98 exploitations monoactives et de 85 exploitations pluriactives permet de faire les constats suivants :

1. Le nombre total des membres du ménage et le nombre d'actifs agricoles sont plus importants au sein des exploitations pluriactives.

2. Le rapport entre la superficie exploitée et le nombre de membres du ménage est plus important pour les exploitations agricoles monoactives. Dans les exploitations pluriactives, le nombre d'actifs agricoles est plus faible et certains membres du ménage travaillent en dehors de l'exploitation agricole.

3. En fonction du système de culture développé sur l'exploitation, il apparaît que les exploitations monoactives s'orientent davantage vers la culture du blé alors que les exploitations pluriactives pratiquent plutôt les cultures fourragères.

4. Dans les exploitations pluriactives, le nombre d'UGB par hectare de SAU dépasse de 15 à 50 % celui des exploitations monoactives. Ces différences peuvent être expliquées par l'affectation du travail sur l'exploitation ou en dehors. En effet, l'élevage fournit un emploi plus régulier pour la main-d'oeuvre toute l'année. Ces petites exploitations ne supporteraient pas les fluctuations de l'emploi qui sont propres à beaucoup de systèmes de production fondés sur les productions végétales. Par ailleurs, l'intensification plus grande des exploitations pluriactives est expliquée par la présence d'une main-d'oeuvre plus importante que l'on cherche ainsi à utiliser de façon optimale. Enfin, le surplus de main-d'oeuvre inemployée va travailler en dehors de l'exploitation.

5. Les exploitations monoactives ont des dépenses moins importantes. Le rendement par hectare est plus faible mais la valeur de la production totale est plus élevée. De même, la production marchande par hectare dépasse celle des exploitations pluriactives. Ce phénomène peut être expliqué par le fait que les exploitations monoactives prêtent plus d'attention à la commercialisation des produits agricoles que les exploitations pluriactives.

6. Les exploitations monoactives réalisent de meilleurs résultats économiques. La production marchande est plus élevée et les charges d'exploitation plus faibles ; ce rapport entre la production vendue et les dépenses d'exploitation est donc plus élevé dans les exploitations monoactives. Pourtant, le revenu total par membre du ménage est de 30 à 44 % plus élevé dans le groupe des exploitations pluriactives, grâce au revenu extérieur réalisé par les membres du ménage employés hors exploitation.

## IV – Comparaison des exploitations selon l'activité principale du chef d'exploitation

Les exploitations pluriactives sont divisées en deux groupes en fonction du lieu d'exercice de l'activité principale du chef d'exploitation, soit sur l'exploitation même (91 exploitations), soit hors exploitation (111 exploitations). Leurs caractéristiques respectives sont données dans le tableau ci-après.

**Tableau 1. Caractéristiques des exploitations pluriactives**

	<b>Chef d'exploitation travaillant principalement sur l'exploitation</b>	<b>Chef d'exploitation travaillant principalement hors exploitation</b>
Taille du ménage	5,49	5,37
Taux d'activité (en %)	41,00	26,00
Surface/membre du ménage (en ha)	1,03	0,81
Surface/actif (en ha)	2,49	3,14
Surface/tracteur (en ha)	4,69	5,71
Puissance de traction/ha (en kW)	8,45	7,05
UGB/ha	0,98	0,81
SAU plantes fourragères/SAU totale	0,18	0,15
Production animale/Production totale	0,51	0,49
Production animale/Production marchande	0,65	0,56
Production march. fruitière/Production totale fruitière	0,38	0,19
Production march. animale/Production animale totale	0,71	0,54
Revenu agricole/Revenu total	0,41	0,33

Source : Résultats de la recherche

Les données ci-dessus montrent bien que les exploitations du deuxième groupe, celles dont le chef d'exploitation travaille principalement à l'extérieur, ont un système de production moins intensif que celles du premier groupe. Ceci se vérifie pratiquement pour chacune des variables étudiées.

1. Si la taille de la famille est sensiblement la même, le taux d'activité est nettement plus faible pour les exploitations dont l'activité principale du chef d'exploitation se situe hors exploitation. Comparativement aux exploitations du premier groupe, les exploitations du deuxième groupe ont une surface par actif plus élevée mais une surface par membre du ménage plus petite en raison de la taille moyenne de ces exploitations qui est plus faible.

2. L'équipement des exploitations en matériel de traction traduit la même tendance.

3. L'ensemble des données sur la production va dans le même sens. En effet, la charge de bétail à l'hectare est sensiblement moins élevée pour les exploitations agricoles dont le chef d'exploitation a son activité principale hors exploitation bien que la part de la surface fourragère par rapport à la SAU totale soit à peu près identique.

4. Le caractère marchand de la production est plus accentué dans le premier groupe. Cependant, la part du revenu agricole dans le revenu total est à peine plus importante. Ceci est dû sans doute à une part plus importante d'intrants dont l'efficacité est sensiblement plus faible.

5. On peut donc conclure que les exploitations du deuxième groupe utilisent davantage la production de l'exploitation pour l'autoconsommation familiale, ce qui s'explique par le fait que l'exploitant lui-même est employé prioritairement à l'extérieur de l'exploitation.

L'exercice de l'activité principale par le chef d'exploitation en dehors de l'exploitation a plusieurs conséquences :

- la recherche d'un emploi hors exploitation des autres membres du ménage agricole ;
- un système de production moins intensif qui se traduit par la faiblesse des dépenses en intrants ;
- la faiblesse des résultats économiques de l'unité de production, surtout pour les exploitations dont la superficie est supérieure à 5 ha, faiblesse compensée par l'importance des revenus extérieurs qui participent largement au revenu total du ménage agricole. Au sein de ce groupe d'exploitations, le revenu total par ha est plus important de 21 % et le revenu par actif de 54 %.

## **V – Comparaison des exploitations selon le degré de collaboration avec la coopérative agricole**

L'association des paysans dans les coopératives représente une tradition de plus de 100 ans en Yougoslavie. Vu le nombre très élevé de paysans avec des petites propriétés foncières, le coopératisme a toujours été au centre de la politique agricole. Il était considéré comme une des formes les plus favorables d'intégration économique. Il a permis des progrès importants dans la gestion de l'exploitation familiale. Le développement des coopératives agricoles pendant la période qui a suivi la Deuxième Guerre mondiale a été réalisé en plusieurs étapes. La première concerne la conception de la coopération socialiste dont l'acteur principal est la coopérative agricole de type général. Sa tâche principale était de s'occuper de la gestion des affaires de l'exploitation familiale. En outre, la coopérative agricole devait encourager la vie économique et sociale dans les villages. Par conséquent, elle pouvait s'occuper également de la transformation des produits agricoles, des prestations de service, du commerce, de l'épargne, des activités culturelles, éducatives et sportives, de la construction des bâtiments, des infrastructures des villages, etc..

Ce type de coopérative agricole était prédominant dans la région où s'est déroulée l'enquête. L'échantillon comprenait 183 exploitations dont 91 avaient eu une collaboration ferme et durable avec la coopérative alors que les 92 autres n'avaient eu aucune collaboration ou uniquement à caractère provisoire.

En faisant des comparaisons entre ces deux groupes d'exploitations, on peut remarquer que les unités de production ayant eu une collaboration avec la coopérative présentent les caractéristiques suivantes :

- elles possèdent un nombre plus important de membres du ménage ainsi qu'un nombre plus important d'actifs ;
- elles disposent d'une superficie plus importante en terres agricoles ;
- elles sont mieux équipées en moyens de production ;
- elles pratiquent une agriculture plus intensive, ce qui se traduit par des charges plus élevées mais aussi par des rendements plus importants ;
- elles réalisent une production plus importante par hectare et par actif agricole ;
- leur production a un caractère marchand plus prononcé ;
- elles réalisent un revenu agricole plus élevé et un revenu total par membre du ménage plus important ;
- les familles qui gèrent ces exploitations ont aussi un meilleur équipement ménager.

En analysant les résultats ci-dessus, on peut constater que la coopération a eu une influence positive sur le niveau et la structure de la production agricole, sur la gestion de l'exploitation, sur l'augmentation de la puissance économique des exploitations familiales et sur l'amélioration des conditions de vie et de travail dans les villages.

## VI – Comparaison des exploitations selon leur superficie

Les exploitations agricoles sont, ici, classées selon la superficie de terre labourable. A partir de ce critère, quatre groupes ont été constitués :

**Tableau 2. Répartition des exploitations agricoles selon leur superficie**

Groupes	Superficie (en ha)	Nombre d'exploitations
I	jusqu'à 3	94
II	3 - 5	107
III	5 - 8	105
IV	au-dessus de 8	79
<b>Total</b>		<b>385</b>

Source : Résultats de la recherche

En comparant ces groupes, on peut faire les remarques suivantes :

1. Le nombre total de membres du ménage par exploitation ainsi que le nombre d'actifs augmentent parallèlement à l'augmentation de la superficie labourable. Mais la superficie augmente plus rapidement que le nombre des membres du ménage, ce qui permet aux plus grandes exploitations de disposer d'une superficie de terres plus importante par membre du ménage.

2. L'importance des moyens de production augmente avec la surface de l'exploitation. Le nombre de tracteurs par exploitation est approximativement de 1 sachant que la superficie moyenne des exploitations est légèrement supérieure à 5 ha. Il va de soi que, dans les conditions de la région, un tel rapport n'assure pas l'utilisation rationnelle des tracteurs. Cette situation s'explique par le fait que les exploitants possédant des tracteurs ne proposent pas des prestations de services (location de matériel, réalisation de travaux agricoles) aux exploitants n'ayant pas de tracteurs. Ceci est, en partie, dû à la politique fiscale qui n'a pas su stimuler le développement de ces types de prestations de services. La possession du tracteur apporte à son propriétaire l'assurance que les travaux agricoles sont effectués dans les délais optimaux et avec une qualité satisfaisante. Le tracteur, en milieu rural, est aussi un signe de prestige et,

également, une façon d'amortir les conséquences de l'inflation qu'a connue la Yougoslavie. L'utilisation d'un tracteur en commun n'est pas une pratique développée dans la région. Rares sont les cas d'utilisation collective des autres machines agricoles. Cela se produit cependant avec des machines très chères qui ne sont utilisées que pendant de courtes périodes de l'année.

**3.** On remarque généralement que, parallèlement à l'augmentation de la superficie de la propriété, la part des plantes industrielles augmente tandis que celle des légumes baisse. Ces phénomènes peuvent être liés à l'orientation des petites exploitations vers la production autoconsommée, ce qui augmente la part relative du blé par rapport aux légumes dans la production agricole totale.

**4.** Le nombre de têtes de bétail (UGB/ha) diminue proportionnellement à l'augmentation de la superficie de l'exploitation tandis qu'il augmente parallèlement à l'augmentation du nombre d'actifs agricoles.

**5.** Le caractère marchand de la production et le montant de la valeur de la production par actif augmentent avec la surface de l'exploitation.

**6.** Dans la structure des charges d'exploitation, on observe, parallèlement à l'augmentation de la superficie, une baisse des frais d'électricité et une hausse des dépenses en combustibles et lubrifiants.

**7.** La part du revenu agricole dans le revenu total croît en fonction de l'augmentation de la taille de l'exploitation.

**8.** Les résultats économiques ramenés à l'hectare baissent en fonction de l'augmentation de la taille de l'exploitation agricole. Le groupe comprenant les plus petites exploitations réalise le revenu le plus important par hectare.

Pour pouvoir assurer un revenu satisfaisant par membre du ménage, ces exploitations sont forcées d'utiliser leurs terres d'une manière plus intensive et de mettre en œuvre des activités dont l'importance n'est pas conditionnée par la superficie disponible de terre agricole. Les exploitations de plus grandes dimensions peuvent développer un système de production moins intensif car, même si elles réalisent un revenu à l'hectare plus faible, elles obtiennent un revenu par actif plus élevé ; le revenu par actif croît parallèlement à l'augmentation de la superficie de l'exploitation.

Il faut rappeler que la surface maximale de l'exploitation familiale était limitée à 10 hectares de terre labourable. C'est pourquoi les différences entre les divers groupes, selon le critère de la superficie, ne pouvaient pas être réellement étudiées.

Le fonctionnement des exploitations familiales au sein de cette région subit l'influence très nette de deux facteurs essentiels :

- le faible degré de spécialisation de la production ;
- le faible degré du caractère marchand de la production.

Le faible degré de spécialisation de la production est conditionné par les handicaps naturels, par l'instabilité du marché et par la tradition.

Le faible degré du caractère marchand de la production est la conséquence du faible niveau de spécialisation, de l'organisation insuffisante du marché des produits agricoles, de la petite taille des exploitations agricoles et des potentialités d'emploi des membres du ménage hors exploitation.

Les exploitations ayant ces caractéristiques subissent l'influence des facteurs externes. Les changements dans leur fonctionnement y sont plus lents que dans celles qui sont plus spécialisées et dont la production a un caractère marchand plus prononcé.



## VII – Conclusion

Les exploitations ont été analysées selon quatre critères et des conclusions en ont été tirées. Il nous reste à étudier maintenant l'interdépendance des critères pris en considération dans cette étude et leur hiérarchisation. Pour pouvoir répondre à cette question, il nous faut donc examiner l'importance de chacun des quatre critères pour la classification des exploitations.

Il nous semble qu'il faut, d'abord, porter notre attention sur le critère de la collaboration de l'exploitation avec la coopérative agricole. Ces recherches démontrent qu'un degré plus élevé de collaboration a influencé favorablement les résultats économiques de l'unité de production. Dans quelle mesure cette conclusion peut-elle être généralisée ? Il faut souligner que le fonctionnement de la coopérative, dans la région concernée, a été une exception positive. En effet, dans l'agriculture yougoslave, au cours des dernières décennies, il y a eu nombre d'exemples où la collaboration entre les coopératives et les exploitations agricoles familiales s'est concrétisée par des pertes financières, par la résiliation des contrats de collaboration et, dans certains cas, par des litiges qui ont été réglés devant les tribunaux. Par conséquent, les résultats de la collaboration ont été très variables, dans l'espace et dans le temps, et différents d'un cas à l'autre. Les possibilités de généralisation de ces conclusions sont donc mineures.

Le critère de la taille de l'exploitation ne peut pas, non plus, trouver sa pleine importance car, pendant la période de nos recherches, la loi avait limité la taille de l'exploitation familiale à 10 hectares de terre labourable. Cette limitation de la surface n'a pas permis la pleine expression des défauts et des avantages de certains groupes d'exploitations lorsque la superficie a été le facteur principal de leur formation.

Le critère concernant l'activité principale du chef d'exploitation exercée sur l'exploitation ou hors exploitation a été élargi aux activités extérieures menées par les différents membres de la famille agricole et a permis de classer les exploitations en monoactives ou pluriactives. Une telle classification se retrouve dans d'autres pays et, par conséquent, mérite d'être examinée plus en détail. Au vu de la croissance rapide du nombre d'exploitations pluriactives, il serait intéressant d'étudier leur situation dans le développement futur de l'agriculture.

Pour la compréhension du rôle et de l'importance des exploitations pluriactives, trois questions sont très intéressantes à étudier :

- Les exploitations pluriactives sont-elles provisoires, passagères ou relativement durables ?
- Naissent-elles seulement en tant que produit de la réduction de la population agricole (désagrariation) ou sont-elles le fruit de l'influence d'autres facteurs ?
- Ces exploitations, sont-elles utiles, inutiles ou bien nuisibles pour l'agriculture et, généralement, pour la société dans laquelle elles existent ?

Les exploitations pluriactives existent depuis plusieurs décennies dans ces régions. Il s'agit d'une catégorie relativement stable se renouvelant sans cesse par l'arrivée de nouvelles unités de production provenant essentiellement du groupe des exploitations agricoles monoactives. La naissance des exploitations pluriactives, en tant que processus historique, est directement liée aux petites structures des unités de production. On peut penser que ces petites exploitations agricoles familiales seront encore maintenues pendant une longue période dans cette région. C'est pourquoi la pluriactivité peut être considérée comme un phénomène relativement durable.

Hormis l'impact de la réduction de la population agricole, on pourrait actuellement discuter des nouveaux facteurs qui participent au maintien des formes existantes de la pluriactivité ainsi qu'à la création de nouvelles formes. Ces facteurs peuvent être classés en deux groupes : les facteurs liés à l'agriculture elle-même et ceux liés à l'environnement extérieur.

En ce qui concerne les facteurs liés à l'agriculture elle-même, il faut, tout d'abord, souligner l'influence de la technologie agricole moderne qui a changé le profil de la profession agricole dans certaines régions. Cela explique le processus de création de nouvelles exploitations pluriactives car cela a entraîné :

- une diminution de la pénibilité du travail et une réduction de l'unité de travail investi par unité de production ;

- une meilleure possibilité de contrôle du processus de production ;
- de meilleurs rendements par unité de production ;
- un élargissement des possibilités d'achat des moyens de production ;
- une augmentation des possibilités de débouchés des produits agricoles ;
- de nouveaux systèmes de production plus appropriés à la pluriactivité des ménages ;
- un accès facilité aux nouvelles connaissances et permettant la modernisation de la production agricole.

Le deuxième groupe de facteurs liés à l'environnement extérieur fait référence :

- aux larges possibilités de pratiquer des activités non-agricoles qui permettent, par conséquent, aux ménages agricoles de se tourner vers la pluriactivité ;
- à la réduction du nombre d'heures de travail par semaine ce qui permet de dégager des heures de libres, de diminuer les efforts physiques, surtout en ce qui concerne certaines professions non-agricoles, très pénibles, où les masses des paysans-travailleurs ont traditionnellement trouvé un emploi ;
- à la dispersion des activités non-agricoles dans les régions rurales qui permet de réduire la durée du trajet entre le domicile et le lieu de travail (parfois même de supprimer le déplacement) ;
- aux nouvelles opportunités d'exercer des activités non-agricoles sur le siège de l'exploitation, avec des horaires plus souples ;
- aux plus grandes possibilités de fonder de petites entreprises privées (hôtellerie, tourisme, services) ;
- aux possibilités d'augmenter le revenu agricole par la modernisation des moyens de production ;
- à la mise en place d'une politique agricole égalitaire pour les exploitations monoactives et pluriactives : la politique des prix, l'accès au crédit, l'application des taxes, l'accès aux intrants ainsi que la libre commercialisation des produits agricoles.

En Yougoslavie, pendant les précédentes décennies, certains autres facteurs ont influencé la création des exploitations pluriactives. Il s'agit de la position de l'entreprise d'Etat dans le système économique et de la place de l'ouvrier dans l'entreprise d'Etat.

Les entreprises d'Etat ont servi, pendant des années, non seulement à la réalisation des activités économiques mais aussi à la gestion (officieuse) de la politique sociale. L'embauche des ouvriers a souvent été fondée sur des critères d'ordre social, principalement la sécurité de l'emploi. Autrement dit, même si un ouvrier était accusé de manquement à ses obligations professionnelles, son licenciement était difficile car les lois étaient très favorables à l'ouvrier. Cette sécurité de l'emploi a créé une nouvelle psychologie chez les actifs et a créé un rapport de travail dans le secteur étatique.

Au sein du système économique, l'entreprise d'Etat jouissait également d'une protection importante de la part de l'Etat. Généralement, le soutien de l'Etat était plus important si l'entreprise employait un grand nombre d'ouvriers car ces entreprises représentaient un « poids » au plan social. Malgré les faiblesses des résultats économiques d'une année à l'autre, beaucoup d'entreprises se sont maintenues grâce aux différentes mesures directes ou indirectes mises en place par l'Etat. On peut probablement parler de « la spécialité » yougoslave qui, sous couvert de « socialisation », couvrait les pertes financières des entreprises d'Etat inefficaces par différents mécanismes et « montages financiers ». Cela permettait de transférer et de répartir les pertes de ces entreprises « sur le dos » des autres entreprises de la région et, ainsi, d'assurer la sécurité économique et la longévité des entreprises non performantes.

Ainsi, grâce à ce système de protection, les actifs agricoles disposaient de deux possibilités pour l'affectation de leur travail :

**1.** La première solution consistait en l'embauche dans le secteur étatique où leur étaient offerts la sécurité de l'emploi (lois sociales favorables à l'ouvrier et soutien de l'Etat aux entreprises déficitaires), un revenu salarial faible mais régulier, des horaires de travail réguliers, le droit aux repos journalier et hebdomadaire ainsi qu'aux congés annuels, la prise en charge financière du repas sur le lieu de travail, la gratuité du transport du domicile jusqu'au lieu de travail, la gratuité de la tenue de travail, les facilités

d'accès aux crédits de consommation, les facilités de paiement pour les biens de consommation et les prestations de services (chèques, cartes de crédit, etc.), la couverture sociale pour l'ouvrier et sa famille et l'assurance d'une retraite.

2. La deuxième solution concernait l'occupation exclusive dans l'agriculture au sein de sa propre exploitation où l'actif agricole subissait toutes les difficultés liées à l'incertitude du marché, aux conditions naturelles (climat, ...), à la pénibilité du travail et à la privation du droit aux bénéfices dont dispose l'ouvrier employé dans le secteur d'Etat. Auparavant, l'agriculteur n'avait droit ni à la sécurité sociale, ni à la retraite, ce qui représentait un désavantage en cas de maladie et une insécurité par rapport à la vieillesse.

Tous les avantages offerts aux ouvriers du secteur social et toutes les contraintes subies par les agriculteurs monoactifs expliquent le choix massif des chefs d'exploitation d'intégrer les entreprises d'Etat. Il n'est pas alors étonnant que le taux moyen de réduction de la population agricole entre les deux derniers recensements de la population dépasse les 5 % !!!

Quelles sont donc les prévisions sur le devenir des exploitations pluriactives de la région de Podrinje-Kolubara ?

Si le système économique, ci-dessus mentionné, est maintenu, on peut penser que les exploitations pluriactives, en valeur absolue ou en valeur relative, augmenteront aux dépens des exploitations monoactives. Pourtant, à la fin des années 80, des changements radicaux dans les systèmes économique et politique de la Yougoslavie ont vu le jour. Ces changements aggravent les conditions de gestion des entreprises, notamment par l'application du principe d'égalité devant la loi de toutes les formes de propriété, par la suppression des avantages sociaux dans les entreprises et par le marché de l'emploi de plus en plus difficile. Ainsi, la situation de l'ouvrier s'est beaucoup rapprochée de celle de l'agriculteur travaillant exclusivement sur son exploitation. Cela donne aux agriculteurs les motivations nécessaires pour rester sur leurs exploitations, quelles que soient les contraintes (taille réduite de l'exploitation, conditions naturelles, ...). Partant de là, on peut prévoir que, dans la période à venir, le processus de réduction de la population agricole sera ralenti et qu'il sera même stoppé dans certaines parties de la région concernée.

Par ailleurs, ces prévisions sont confortées par un phénomène supplémentaire qui a trait au coût de l'heure de travail agricole. Depuis un certain temps, dans certaines zones, on a constaté un sérieux déficit de main-d'œuvre agricole, ce qui a engendré une hausse rapide du coût du travail agricole. C'est ainsi que, pour les emplois non qualifiés, le coût horaire du travail est beaucoup plus élevé en agriculture que dans la plupart des activités non-agricoles. Ce phénomène récent (inconcevable, il y a quelques années) a entraîné, d'une part, le recours à l'utilisation d'une main-d'œuvre d'origine urbaine pour combler le déficit en main-d'œuvre agricole et, d'autre part, le retour d'un certain nombre de citadins d'origine rurale dans leurs villages pour aider leur famille, en participant aux travaux agricoles, et parfois, pour entreprendre eux-mêmes une activité agricole, généralement à temps partiel.

## Références

- **Bukorovic, J. et al.** (1988a). *Systèmes de production et changements structuraux dans les exploitations familiales à Valjevska Kamenica*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- — (1988b) *Le fonctionnement et la reproduction des exploitations familiales dans la commune de Valjevo*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- **Krstic, B. et al.** (1987). *Modèles des exploitations agricoles orientées vers la production de bétail*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.
- — (1990). *Influence des revenus extérieurs sur le fonctionnement, la reproduction et l'avenir de la production agricole dans les exploitations pluriactives*, Faculté des Sciences Agronomiques, Belgrade.

